

RESTAURATION

- Fonctionnement « à la prestation » et non au forfait.
- Attribution d'une carte d'accès personnelle valable pour toute la scolarité.
 - Approvisionnement par chèque ou espèces lors de l'inscription puis possible par paiement en ligne via l'ENT.



- Cette carte peut également servir à justifier l'accès au lycée (plan vigipirate)
- Règlement de la demi-pension annexe au règlement intérieur du lycée consultable sur le site internet lycee-beaupre.fr

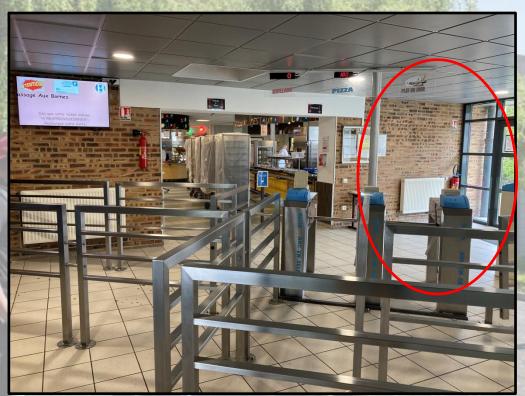
RESTAURATION

- TARIFS (2020/2021)
 - Petit déjeuner : 1.50 €
 - Déjeuner : 3.77 €
 - Carte à usage unique : 5.00 €
 - Remplacement de la carte d'accès : 7.80 €





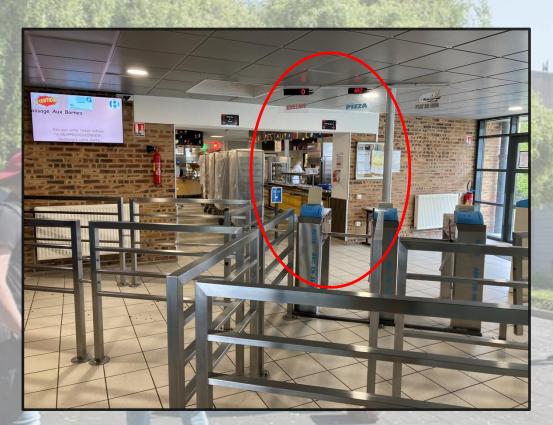
VISITE GUIDEE...





File d'attente spécifique à la borne PLAT DU JOUR

VISITE GUIDEE...





Files d'attente spécifiques aux bornes GRILLADE et PIZZA <u>Passage possible à chacune des</u> <u>bornes UNE FOIS par SEMAINE</u>









UN PLATEAU BIEN GARNI!!









- Une soupe
- Une entrée
 - Un plat
- Un fromage
 - Un dessert
 - · Un fruit



- Offre diversifiée répondant aux recommandations nutritionnelles.
- •Utilisation de produits frais, locaux et bio, privilégiant les circuits courts
- Alternative végétarienne tous les jours

Une Salle de restaurant conviviale



Suivi des consommations



Lorsque l'élève badge, un ticket est imprimé. Ce ticket indique le solde restant sur la carte et mentionne « A REAPPROVISIONNER » si nécessaire.

PERIODE: 11:00

-14:00

Badge 012800 Anne ONYME 3,77 E Montant du repas : 10,83 E Solde du compte :

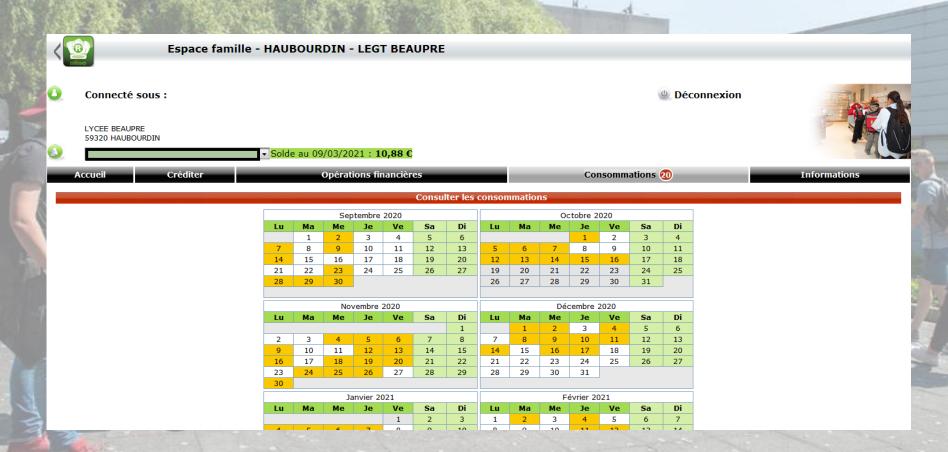
Pour réapprovisionner sa carte, l'élève peut déposer un chèque dans la boite aux lettres prévue à cet effet au rez-dechaussée du bâtiment administratif.





Espace famille





Espace famille



	对极的证明的 是等例是《正言学》的规定	
Espace famille - HAUBOURDI	IN - LEGT BEAUPRE	
Connecté sous :		© Déconnexion
REPAS À 3.77 € (DP LYCEE) Solde au 09/03/2021 : 4	40,82 €	
Accueil Créditer Op		ommations (6) Informations
	Créditer un compte	
	Opération à créditer Solde actuel REPAS (3.77 € ?) Saisir montant à payer : ou nombre de repas : Min. 10 € Min. 3 € Convive : REPAS À 3.77 € Adresse mail : @hotmail.fr Commentaire : Commentaire à destination de l'établissement (limité à 255 caractères)	
	Valider	Paiement en ligne par
Retourner à l'Accueil	Historique des paiements	carte bancaire sécurisé (3D Secure)

FICHE INTENDANCE

LYCEE POLYVALENT BEAUPRÉ

FICHE DE RENSEIGNEMENTS « INTENDANCE »

Année Scolain 2021-2022

(CF: Règlement de la restauration joint à cette fiche)

NOM :(écrire en lettres capitales)	Prénom :
Date de naissance :	<u>Classe (2021-2022)</u> :
Externe O Demi-pensionn	aire O Interne sans week-end O avec week-end O
Etablissement fréquenté année scolaire 2020	/2021 :
NOM et Prénom du <u>RESPONSABLE LEGAL</u> : F	Père O Mère O Autre (à préciser) O
	né(e) le/à
Adresse:	
N° Téléphone fixe :	. Adresse e-mail : (du responsable légal obligatoire)

ACCES A LA RESTAURATION A LA RENTREE

(cocher la case correspondant à votre situation)

☐ Réinscription

Documents à fournir :

- □ La présente fiche renseignée
- Un chèque de 37.70 € (10 repas) (Obligatoire pour les boursiers) (sauf internes) à l'ordre de l'agent comptable du lycée Beaupré(*), possibilité de régler également en espèces ou paiement en ligne.
- Un relevé d'identité bancaire au nom du responsable légal (pour le paiement des bourses, le remboursement du solde de la carte de restauration ou le solde d'avance pour frais médicaux pour les internes…)

Les élèves demi-pensionnaires ou internes en 2020/2021 conservent leur carte d'accès personnelle.

En cas de perte ou de détérioration, le renouvellement est effectué contre la somme de 7.80 euros et une photo récente.

■ Nouvelle Inscription

Documents à fournir :

- □ La présente fiche renseignée
- 2 photos d'identité récentes (inscrire nom et prénom au dos des photos).
- Un chèque de 37.70 € (10 repas) (sauf internes) à l'ordre de l'agent comptable du lycée Beaupré(*).
- Un relevé d'identité bancaire au nom du responsable légal (pour le paiement des bourses, le remboursement du solde de la carte de restauration ou le solde d'avance pour frais médicaux pour les internes...)

La carte d'accès personnelle sera remise gratuitement aux nouveaux élèves <u>à la</u> <u>rentrée</u>.

- (*) au dos du chèque mettre nom, prénom
 - + n° badge pour les réinscriptions

Fait à......le2021

Signature des parents obligatoire :

LE JOUR DE L'INSCRIPTION, il est impératif de déposer le dossier complet. Dans le cas contraire, il ne sera pas possible pour votre enfant de déjeuner à la restauration le jour de la Rentrée. Pour TOUS les élèves (externe, demipensionnaire ou interne), la fiche intendance sera à retourner accompagnée des pièces <u>au</u> moment de l'inscription puis actualisée chaque année.

- RIB
- 2 photos d'identité
- 37.70 € pour créditer la carte de demi-pension le cas échéant (nom/prénom/classe au dos du chèque)

- Normalement : la demande de bourses de lycée se fait <u>exclusivement en classe de 3^{ème}</u> au collège via teleservices
- L'attribution de la bourse est valable durant les 3 années de lycée (sauf redoublement, changement d'orientation...)

BARÈME DES BOURSES NATIONALES D'ÉTUDES DE SECOND DEGRÉ DE LYCÉE

Barème d'attribution des bourses de lycée 2020 - 2021 - Année de référence des revenus : 2019

Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2020 sur les revenus de 2019

i		Nevenu liscal de reference de l'avis à imposition 2020 sur les revenus de 2015						
Nomb d'enfan charg	tsà Eo	chelon 1	Echelon 2	Echelon 3	Echelon 4	Echelon 5	Echelon 6	
1		18 606	14 728	12 508	10 088	6 270	2 450	
2		20 036	16 069	13 645	11 004	6 967	2 928	
3		22 897	18 746	15 920	12 839	8 360	3 881	
4		26 476	21 426	18 194	14 674	9 752	4 831	
5		30 054	25 443	21 606	17 425	11 842	6 260	
6		34 349	29 459	25 018	20 178	13 934	7 687	
7		38 642	33 477	28 430	22 928	16 023	9 117	
8 ou pl	us	42 935	37 496	31 842	25 679	18 113	10 545	
Montant a de la bo		441 €	540 €	639 €	735 €	831 €	933 €	

<u>Site officiel du ministère -</u> <u>Simulateur</u>

L		Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3	Echelon 4	Echelon 5	Echelon 6
4	Montant par trimestre de la bourse	147€	180€	213€	245 €	277€	311 €

Bourse au mérite : Automatiquement versée aux boursiers ayant eu Mention Bien ou Très Bien au DNB

	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3	Echelon 4	Echelon 5	Echelon 6
Montant annuel de la bourse au mérite	402€	522€	642 €	762€	882 €	1002 €
Montant par trimestre de la bourse au mérite	134€	174€	214€	254€	294 €	334 €

Prime d'équipement : versée une fois à l'entrée en filière industrielle

(Plasturgie ou Maintenance): 341.71 €

3 Versements dans l'année scolaire :

- Vacances de fin d'année (avant Noël)
- Début avril
- 1ère semaine suivant la fin de l'année scolaire (avant le 15 juillet)

Le montant versé correspond au montant de la bourse déduction faite des repas consommés.

Les bourses alimentent effectivement la carte de restauration.

- Chèque demandé pour approvisionner la carte lors de l'inscription dans l'attente de l'instruction du dossier de bourse par la DSDEN
- Dès réception de la notification de bourse (accord de principe), penser à fournir le justificatif à l'intendance pour « déblocage » de la carte.

AUTRES AIDES FINANCIERES

- Présence d'un assistant de service social au lycée :
 - Accompagnement individuel
 - Aides dans le cadre du Fonds Social (transport, fournitures, vêtements de sport ou tenue professionnelle, fournitures scolaires, participation sorties et voyages...) > présentation en commission Fonds Social.

